

SECTION : RESTAURATEUR EN SOIREE Formation en 3 ans - Bloc 3

452100S20D1 ESST

SECTION RESTAURATEUR EN SOIREE BLOC 3 DETAILLE

6. CUISINE : NIVEAU 3		452106U21D1	
		579	
Horaire :	Mardi et jeudi 17h00 - 22h00 ou 17h30-21h40		
Professeur :	M. BAYET S. (PP) Mme ROME B. (CP)		
Local :	Cuisine 2 (Niveau +2) - 320		
Début et fin de formation :	09/11/2023 - 27/06/2024		
Nombre de périodes :	240		
<u>Capacités préalables requises :</u>	Attestation de réussite « Cuisine 2 »		
<u>Titre délivré :</u>	Attestation de réussite « Cuisine : niveau 3 »		
7. STAGE : RESTAURATEUR		452108U21D1	
		583	
Horaire :	Voir ROI Convention de stage		
Professeur :	M. BAYET Samuel (PP)		
Local :			
Début et fin de formation :	11/01/2023 – 20/06/2024		
Nombre de périodes :	120/20		
<u>Capacités préalables requises :</u>	Attestation de réussite « Cuisine 2 », « Salle 1 », « Stage cuisine » et inscription aux UE de « Cuisine 3 » et « Salle 2 »		
<u>Titre délivré :</u>	Attestation de réussite « Stage Restaurateur »		
10. EPREUVE INTEGREE		452100U21D1	
		584	
Horaire :	Voir ROI de l'Epreuve intégrée		
Professeur :	M. BAYET Samuel		
Début et fin de formation :	13/01/2031 au 20/06/2023		
Nombre de périodes :	30/30		
Epreuve certificative :	Voir ROI Convention de stage		
<u>Capacités préalables requises :</u>	Attestations de réussite de toutes les UE constitutives de la section « Restaurateur »		
<u>Titre délivré :</u>	Certificat de « Restaurateur » spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion social	Prix :	173,20 €

Calendrier des congés scolaires

Obligatoire 2023-2024	
Rentrée scolaire	lundi 28 aout 2023
Fête de la Communauté française	mercredi 27 septembre 2023
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 23 octobre 2023 au vendredi 3 novembre 2023
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024
Mardi gras	mardi 13 février
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 26 février 2024 au vendredi 8 mars 2024
Lundi de Pâques	lundi 1 ^{er} avril 2024
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 29 avril 2024 au vendredi 10 mai 2024 <i>NOTE : le congé de printemps est donc décalé par rapport à la fête de Pâques</i>
Lundi de Pentecôte	lundi 20 mai 2024
Les vacances d'été débutent le	samedi 6 juillet 2024